

Dix-huitième session  
Nairobi, 12-16 février 2001  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire \*

**ACTIVITES DU CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS  
HUMAINS (HABITAT) : RAPPORT INTERIMAIRE DU DIRECTEUR EXECUTIF**

**ROLE DU COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS AUPRES DU CENTRE DES  
NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)**

Rapport du Directeur exécutif

Additif

Rectificatif

1. Le rapport du Directeur exécutif HS/C/18/2/Add.2 intitulé «Rôle du Comité des représentants permanents auprès du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)» est soumis à la Commission conformément au paragraphe 2 de sa résolution 17/5. Ce rapport indique notamment les incidences financières qu'aurait l'institutionnalisation du Comité des représentants permanents en tant qu'organe subsidiaire intersessions de la Commission. Les coûts estimatifs y sont présentés pour les trois options suivantes : a) les réunions se déroulent en anglais seulement; b) les réunions se déroulent en anglais et en français seulement; c) les réunions se déroulent dans les six langues officielles de l'ONU.
2. Après avoir examiné ce rapport, le 9 janvier 2001, le Groupe de travail du Comité des représentants permanents auprès du CNUEH (Habitat) a demandé au secrétariat d'indiquer également à la Commission les incidences financières qu'aurait la tenue des réunions en espagnol en tant que langue officielle de l'organe subsidiaire proposé, l'espagnol étant une langue de travail du Conseil économique et social. Le Groupe de travail a aussi demandé que l'option 2, relative à la tenue des réunions en anglais et en français seulement, soit supprimée.
3. Le présent document a été établi par le secrétariat. Il indique, en annexe, les coûts estimatifs pour chacune des quatre options suivantes :

---

\* HS/C/18/1.

- a) Les réunions se déroulent en anglais seulement;
- b) Les réunions se déroulent en anglais, en espagnol et en français (langues de travail du Conseil économique et social);
- c) Les réunions se déroulent dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe).

## Annexe

Coûts estimatifs annuels des services à assurer au Comité des représentants permanents et à ses deux  
Groupes de travail (4 réunions du Comité et 24 réunions des Groupes de travail)  
(en dollars)

	<b>Option 1</b> Anglais seulement	<b>Option 2</b> Anglais Espagnol Français	<b>Option 3</b> Six langues officielles de l'ONU
<b>1. Sessions du Comité (4 sessions par an)</b>			
Travaux préparatoires du Service des conférences	3 500	3 500	3 500
Documentation pré-session (32 pages par session)	6 144	49 664	115 328
Personnel du Service des conférences	6 552	6 552	6 552
Documentation post-session (10 pages par session)	1 920	15 520	36 040
Divers	3 000	3 000	3 000
<b>Total, sessions du Comité</b>	<b>21 116</b>	<b>78 236</b>	<b>164 420</b>
<b>2. Réunions des Groupes de travail du Comité (24 réunions par an)</b>			
Travaux préparatoires du Service des conférences	10 500	10 500	10 500
Documentation pré-réunion (32 pages par réunion)	36 864	297 984	691 968
Personnel du Service des conférences	39 312	39 312	39 312
Documentation post-réunion (10 pages par réunion)	11 520	93 120	216 240
Divers	18 000	18 000	18 000
<b>Total, réunions des Groupes de travail du Comité</b>	<b>116 196</b>	<b>458 916</b>	<b>976 020</b>
<b>Total général</b>	<b>137 312</b>	<b>537 152</b>	<b>1 140 440</b>

Il est présumé que les services d'interprétation seront assurés par les interprètes de l'ONUN sans frais pour le CNUEH (Habitat) à l'aide des crédits dont dispose l'ONUN au titre du budget ordinaire.

-----